

DETERGENT DP PAMPLEMOUSSE Détergent

BIOCIDE TP 2

Préparation liquide concentrée à effet curatif

Caractéristiques physico-chimiques

Aspect : Liquide

Couleur : Incolore

Odeur : Ambiance (NOVCA) Citron (NOVCC) Lavande (ROSLV) Océan (ROSOC)

Pamplemousse (ROSPL) Pêche (NOVCP)

pH à l'état pur : $7,5 \pm 0,5$

Densité à 20°C : $1,000 \pm 0,005$

Solubilité : totale dans l'eau

Nature chimique

Tensio actif cationique : substance active biocide :

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (CAS 68424-85-1) : 24,5 g/l

Tensio actif non ionique

Composition parfumante

Usages et propriétés

Détergent DP Pamplemousse est un détergent désinfectant polyvalent pour les surfaces lavables suivantes :

- surfaces modernes ou stratifiées
- surfaces peintes
- sols carrelés, peints, plastifiés
- sanitaires

Détergent DP Pamplemousse est parfaitement adapté pour le nettoyage des sols protégés et surfaces fragiles grâce à son pH neutre.

Laisse une agréable sensation de fraîcheur et de propreté.

Détergent DP Pamplemousse est bactéricide selon la norme NFT 72152 (EN 1040) à 20°C, à 1% pour un temps de contact de 5 minutes

Mode d'emploi

Pour les sols, employer Détergent DP Pamplemousse dilué dans l'eau à raison de 80 ml pour un seau de 8 litres. Inutile de rincer.

Pour les autres surfaces, appliquer uniformément Détergent DP Pamplemousse à l'aide d'une microfibre. Respecter un temps de contact de 5 minutes. Rincer à l'eau.

Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

Précautions d'emploi

Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Ne pas mélanger à d'autres produits.

Sur les surfaces abîmées ou très fragiles, il est conseillé de tester sur une petite partie non visible avant la première utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant. L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche.

Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.

Etiquetage réglementaire

cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
- Etiquetage : **SGH07 ; H315 ; H319**
- Etiquetage additionnel

Transport ADR

cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non soumis
- Soumis

Code douanier

3808.94.10

Conditionnements

Carton de 2 x 5 Litres

Stockage

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Pour toutes informations plus complètes, se référer à la fiche de données de sécurité
Les informations contenues dans nos fiches techniques sont basées sur notre connaissance et expérience actuelle et sont données à titre indicatif. Elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la Société SNGS quant à la mauvaise utilisation du produit.

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL